

RÈGLEMENT DES PRIMES ET HONORAIRES



Document 888_3 Propriétaire GES
 Page 1 de 2 Libérateur MUF
 Date d'Emission Décembre 2025 Version 6.0

Le règlement des primes et honoraires reprend les primes de base, les frais et taux horaire pour les prestations d'audit, d'évaluation, de certification, de vérification et de validation fournis par la SQS.

Prime de base et prime annuelle sur la base du nombre de collaborateurs temps plein (FTE)

Taille de l'organisation	Prime de base	Documents de certification / attestations / rapports de vérification et de validation / Frais annuels
Nombre de collaborateurs	Frais d'inscription uniques	
1 - 5	CHF 220,00	CHF 100,00
6 - 10	CHF 270,00	CHF 110,00
11 - 15	CHF 300,00	CHF 130,00
16 - 25	CHF 350,00	CHF 150,00
26 - 45	CHF 450,00	CHF 200,00
46 - 65	CHF 600,00	CHF 250,00
66 - 85	CHF 800,00	CHF 300,00
86 - 125	CHF 1 000,00	CHF 350,00
126 - 175	CHF 1 300,00	CHF 450,00
176 - 275	CHF 1 600,00	CHF 550,00
276 - 425	CHF 1 900,00	CHF 650,00
426 - 625	CHF 2 200,00	CHF 750,00
626 - 875	CHF 2 500,00	CHF 850,00
876 - 1 175	CHF 2 800,00	CHF 950,00
1 176 - 1 550	CHF 3 100,00	CHF 1 000,00
1 551 - 2 025	CHF 3 500,00	CHF 1 100,00
2 026 - 2 675	CHF 3 900,00	CHF 1 300,00
2 676 - 3 450	CHF 4 300,00	CHF 1 500,00
de 3 451	CHF 5 000,00	CHF 1 700,00

Prime de base / frais d'inscription uniques

Celle-ci comprend la vérification et l'enregistrement des données client compte tenu des exigences réglementaires.

Graduation pour les groupes

- Groupe entier (tous les sites) avec nombre total de collaborateurs prime de base entière
- Nouveau site avec le nombre de collaborateurs de ce site demi-prime de base

Prime annuelle pour documents de certification/attestations

Publication SQS «Organismes certifiés» et utilisation des «marques de garantie SQS»

Documents de certification / attestations / rapports de vérification et de validation

- Premier document de certification / attestation / rapport de vérification et de validation selon le nombre de collaborateurs

Règlement de paiement pour les procédures de certification/d'évaluation / de vérification et de validation

Première information téléphonique ou par écrit	gratuit
Entretien d'acquisition	gratuit
Consultations préliminaires	selon durée et coûts effectifs
Pré-audits	selon durée et coûts effectifs
Planification de l'audit	selon durée et coûts effectifs
Audits de certification/audits de recertification / audits de transfert / rapports de vérification et de validation	selon durée et coûts effectifs
Post-audits	selon durée et coûts effectifs
Audits de suivi	selon durée et coûts effectifs
Évaluation et attribution / renouvellement des documents de certification / attestations	selon durée et coûts effectifs
Libération et évaluation par la commission d'experts	CHF 265.00 jusqu'à 65 personnes CHF 350.00 à partir de 66 personnes
Mise en page/production de documents de certification/attestations / rapport de vérification et de validation	selon ordre d'impression / document 728

Honoraires et frais pour audits et autres prestations, Services d'évaluation, de certification, de vérification et de validation

Temps de travail pour les prestations SQS selon temps consacré CHF 265.00/h

Supplément¹⁾ pour les certifications présentant une complexité supérieure à la moyenne CHF 15.00 - 30.00/h

Coûts des produits dont la structure tarifaire est fixée par des organisations partenaires²⁾ Coûts selon l'offre

Temps de déplacement du domicile de l'auditeur jusqu'au client et retour CHF 120.00/h

Travail du service client CHF 110.00/h

Frais selon les dépenses effectives

Indemnité kilométrique CHF 0.80/km

Pour les voyages en avion, les vols des auditeurs sont réservés et facturés en classe économique pour les trajets intra-européens et en classe affaires pour les trajets intercontinentaux.



Facturation et conditions de paiement

Prime de base unique	perçue lors de l'inscription facturée avec prestations d'audit facturés suite à la réalisation d'un audit
Prime annuelle pour documents de certification/attestations	
Prestations d'audit et de certification ainsi que documents de certification/attestations	
Conditions de paiement	net à 30 jours
TVA	Tous les prix s'entendent hors TVA. La TVA est indiquée séparément

Modifications des frais

Sous réserve. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

- 1) Le supplément pour les certifications présentant une complexité supérieure à la moyenne s'applique aux systèmes de gestion qui nécessitent des tests et des évaluations supplémentaires en raison d'exigences techniques, réglementaires, liées à la sécurité ou spécifiques à l'industrie. Cela s'applique, entre autres, mais sans s'y limiter, aux systèmes dans les domaines de la sécurité de l'information, de la protection des données, de la technologie médicale, de l'aéronautique, de la défense, du secteur ferroviaire, de l'approvisionnement énergétique et de l'industrie alimentaire. L'application spécifique du supplément est indiquée dans les offres de certification respectives.
- 2) Pour certains produits dont les prix sont fixés par les propriétaires respectifs des systèmes ou labels de certification, le tarif horaire est calculé en fonction des exigences spécifiques des produits en question ou des contrats conclus avec les organisations partenaires. Il s'agit notamment, mais sans s'y limiter, des certifications et labels soumis à des exigences particulières définies en externe. Les prix et conditions spécifiques applicables sont indiqués dans les offres de certification respectives.